

Table des matières

ÉDITORIAL.....	3
PRÉAMBULE PÉDAGOGIQUE « Ton cauchemar est mon rêve ».....	4
DOSSIER : Cours confessionnels et philosophiques	
Petit panorama des pratiques dans l'U.E.....	5
REGARDS SUR L'EUROPE 12	
Viviane Teitelbaum, la militante	11
L'AEDE-EL & SES PARTENAIRES	
Inforef – projets SimuCarePro	15
Inforef – projet CLIL.....	16
CONTRIBUTIONS DE NOS LECTEURS	
Oostende, 17-25 juillet 2015 – 48 ^e conférence de l'ILEI	17
Waterloo 2015.....	18
VOYAGES & EXCURSIONS	
Le Fort de Breendonk et la caserne Dossin.....	19
ON A LU, VISITÉ & SÉLECTIONNÉ POUR VOUS	
Livre :	
• Pas pleurer <i>de Lydie Salvayre</i>	20
Exposition :	
• Où étaient les femmes ?	20

Ce numéro a été réalisé avec l'aimable collaboration de :

- *J.-M. Gillet, J.C. Gonon, Th.Jamin, J.-P. Kiss, S. Marseglia, M. Papadaki, G. PirLOT, C. Reckinger, D. Santin, A. Scholten, M.-Cl. Sour, V. Teitelbaum,*
- *Dessins originaux : S. Duhayon-Serdu*
- *Secrétariat : M. Rebeschini*
- *Gestion administrative : Y. Tinel*

COMMUNIQUEZ-NOUS

Votre adresse e-mail

yves.tinel@aede-el.be

Vous serez plus vite informés
sur nos activités, sur nos voyages, sur notre B.I., ...

Ce B.I. est disponible sur notre site :

<http://www.aede-el.be/>



Si vous souhaitez ne plus recevoir la version papier de notre B.I, prévenez-nous en nous envoyant un e-mail à l'adresse suivante : yves.tinel@aede-el.be.

Un message vous informera de sa parution.

Si vous appréciez nos initiatives, soutenez-nous en adhérant à notre association

www.aede-el.be/index.php?page=inscription-a-l-aede

Éditorial

L'Europe s'est toujours construite sur des épreuves, en réaction à des crises.

L'Europe s'adapte assez bien à cette pensée de Jean Monnet :

"Les hommes n'acceptent le changement que dans la nécessité et ils ne voient la nécessité que dans la crise"

François De Smedt, dans *La Libre*, lundi 7 septembre, p. 4

Lors des interviews que j'ai effectuées pour ce bulletin, la plupart des personnes rencontrées expliquaient le désamour envers l'Europe, notamment par ceci : quand un progrès est réalisé, les hommes politiques s'en attribuent personnellement le mérite et quand il faut faire passer une potion amère, la responsabilité en retombe aussitôt sur l'anonyme dos de "Bruxelles".

Dans les médias, sur les forums, le déficit démocratique est régulièrement pointé du doigt alors que, là aussi, la réponse de mes experts est presque unanime: le Parlement européen est élu au suffrage universel, le conseil des ministres est composé des partis qui constituent les majorités, issues des élections dans les pays membres. La Commission, qui a certes l'initiative législative, est toutefois constituée de personnes proposées par chaque pays et l'équipe doit passer un grand oral devant le Parlement avant que celui-ci l'accepte ou la remballe. Enfin, ses projets sont approuvés ou rejetés par le vote de ce même Parlement.

Alors, me dit-on, est-ce la faute de "Bruxelles" ou de la Commission, si les hommes et femmes politiques que leur parti envoie à l'Europe se considèrent souvent comme relégués ou désavoués d'un mandat communal, régional ou fédéral; si les électeurs se préoccupent peu de ce qu'ils vont y faire et n'exercent donc pas leur rôle de contrôle, réservant leur vote de sanction ou d'approbation aux mandataires nationaux.

Et pourtant, notre pouvoir est réel ! Il suffit de voir comment évoluent aujourd'hui, dans un sens ou dans l'autre d'ailleurs, les positions de nos élus selon les réactions de leur électorat envers les réfugiés. Pensons également à l'opposition grandissante au TTIP, portée par des mouvements citoyens issus de tous les pays européens, relayée par les réseaux sociaux et dont le destinataire est bien la Commission.



Ce sursaut ne s'applique pas encore envers nos agriculteurs tellement malmenés, mais il est évident que là aussi, comme consommateurs et électeurs, nos moyens de pression sont multiples.

Nous ne sommes pas contents de l'Europe ? Montrons-le et d'abord intéressons-nous à ce qui s'y passe vraiment. Un excellent moyen est "la semaine de l'Europe", l'émission de la Première RTBF le dimanche à 8h30. Et si la grasse matinée réparatrice vous trouve à cette heure encore endormis, téléchargez les podcasts et dégustez calmement les informations qu'elle distille...

http://www.rtb.be/lapremiere/emissions_la-semaine-de-l-europe?programId=592

✍ Th.Jamin

Préambule pédagogique ...

Ton cauchemar est mon rêve

L'actualité attire notre attention sur les réfugiés qui, en grand nombre, frappent aux portes de l'Europe. Pourquoi l'Europe ? Parce qu'elle est terre de paix et de prospérité aux yeux de milliers de personnes qui vivent dans la terreur et la pauvreté.

Les espoirs de leurs enfants ne sont pas non plus ceux qui peuplent le sommeil des nôtres ...

Regarder en classe cette page de Serdu, susciter les questions et réfléchir ensemble sur le rôle de l'école n'est pas inutile dans notre CFWB où l'absentéisme a autant explosé que les vagues d'immigration ...



Cours confessionnels et philosophiques

Petit panorama des pratiques dans l'U.E.

Les péripéties que nous avons connues et qui s'actualisent encore autour des cours dits philosophiques nous ont incités à explorer le continent européen pour essayer de comprendre ce qui se faisait ailleurs. Pour rédiger cette synthèse, nous avons rassemblé les témoignages de nos amis AEDE et complété par une belle analyse réalisée en 2010 par l'association NEF qui, précisément, se posait les mêmes questions que nous : durant l'enseignement obligatoire, primaire et secondaire, l'école publique impose-t-elle un cours de religion dans le cursus normal ? Si oui, ce cours est-il consacré à la religion dominante - soit une des variantes du Christianisme - ou propose-t-il le choix entre différentes religions ? Et si les parents ne souhaitent pas d'enseignement religieux, quelle est l'autre branche de l'alternative : morale, philosophie, citoyenneté, ... ou rien ?

Le problème s'est révélé en fait fort complexe car il ne s'offrait à nous quasi que deux possibilités : rester en surface ou, entrer dans d'innombrables détails. D'autre part, nos correspondants ont parfois quitté le sentier de la théorie pour nous livrer un peu de la réalité du terrain ce qui nuance encore la vision d'ensemble.

Peut-être ne sera-ce qu'un premier épisode mais cette fois en tout cas, nous nous contenterons de broser à grands traits un tableau d'ensemble, en ignorant volontairement les subtilités, même si, on le sait "le diable est dans les détails". Une exception, notre grand voisin d'Outre Quiévrain, parce que le secrétaire général de l'AEDE nous a envoyé un texte bien documenté, mais aussi parce que sur ce thème, il y a bien, justement, une exception française, la laïcité constituant la base voulue par les législateurs de la République.



Au début du siècle dernier, on moralisait le peuple en lui rappelant sans cesse, jusque dans son lieu de vie, les valeurs qu'on entendait lui inculquer : habitation sociale de 1909, située Porte-Grumsel en Outremeuse à Liège

Pour quelques pays, nous avons « collé » ci-dessous des informations brutes prises dans « L'enseignement relatif aux religions dans les systèmes scolaires européens. Tendances et enjeux », de Luce Pépin, consultante auprès de l'UE.¹

Pays-Bas

Il n'y a pas d'enseignement confessionnel dans l'école publique. Les écoles peuvent toutefois faciliter la mise sur pied de cours de religion chrétienne (ou autres) à la demande des familles et les enseignants sont alors formés et payés par les églises. Les objectifs de l'éducation fixés au niveau primaire comme secondaire visent le développement d'un comportement respectueux des valeurs religieuses, philosophiques et sociales variées existant dans la société néerlandaise. La loi sur l'enseignement primaire de 1985 a introduit pour la première fois dans le curriculum (s'appliquant tant aux écoles publiques que privées) une nouvelle dimension non confessionnelle sur les mouvements religieux et philosophiques, celle-ci pouvant être enseignée comme matière séparée ou intégrée à d'autres matières. Il s'agit d'une étape importante dans l'ouverture du système scolaire néerlandais à la diversité des croyances dans le monde.

République Tchèque

Le système d'éducation tchèque est géré entre le gouvernement au niveau central, les régions qui ont beaucoup d'autonomie et les communautés au niveau local. Ces dernières sont en charge de l'éducation scolaire. L'enseignement en matière de religion(s) dans l'école publique est à deux niveaux : il faut distinguer l'enseignement sur les religions de l'enseignement religieux confessionnel. L'enseignement en matière de religion ou sur la connaissance des religions est, à l'instar de ce qui se fait en France avec l'enseignement du « fait religieux », intégré dans les différentes disciplines obligatoires

L'éducation civique met l'accent sur les droits de l'homme, la non-discrimination, la tolérance de manière générale (et en particulier vis-à-vis des minorités), le respect des spécificités culturelles et des opinions différentes. Parmi les matières transversales, on trouve l'éducation à la citoyenneté qui développe, entre autres, le respect pour les différences culturelles et ethniques ; l'éducation multiculturelle met aussi l'accent sur la capacité à reconnaître et à tolérer les différences d'autres groupes nationaux, ethniques, religieux et sociaux et à interagir avec des groupes socioculturels différents.

L'enseignement confessionnel de la religion a, quant à lui, un statut facultatif. Il se situe en dehors des heures et matières obligatoires (et optionnelles). Etant donné ce statut, le temps consacré à cet enseignement dépend de chaque directeur d'école (Eurydice, 2005). Les cours de religion ne dépassent pas une heure par semaine. La participation à cet enseignement est très limitée (cf. point sur les statistiques), en particulier au niveau de l'enseignement secondaire.

Roumanie

La Constitution, la Loi sur l'éducation de 1995 et la Loi de 2006 sur la liberté religieuse fixent les principes et l'organisation de l'enseignement de la religion dans l'école publique. Selon la Constitution, « L'Etat assure la liberté de l'enseignement religieux, conformément aux nécessités de chaque culte. Dans les écoles publiques, l'enseignement religieux est organisé et garanti par la loi » et les différentes confessions reconnues ont le droit d'y enseigner leur religion. C'est toutefois la religion majoritaire (orthodoxe) qui domine.

La « Religion » fait partie du « tronc commun » des matières obligatoires dans l'enseignement pré-universitaire. Parmi les sept domaines du curriculum obligatoire, il y a « l'être humain et la société ». La religion est une des cinq matières de ce domaine, aux côtés de l'histoire, de la géographie, de l'éducation civique et de la philosophie. Elle est donnée à raison d'une heure par semaine au niveau de l'enseignement obligatoire.

¹ Le rapport complet en français (94 pages) <http://www.nef-europe.org/wp-content/uploads/2013/03/Report-on-Teaching-Fr-version.pdf>

Royaume-Uni (Angleterre)

Depuis la Loi sur l'éducation de 1944, toutes les écoles financées par l'Etat (maintained schools) doivent mettre en œuvre un programme d'enseignement de la religion défini au niveau local et assurer des prières dans le cadre de la réunion quotidienne des élèves (Assembly). La Loi de réforme de l'éducation de 1988 qui a établi pour la première fois un «Curriculum national» a confirmé, comme les Lois qui ont suivi, cette obligation (avec possibilité d'exemption). On ne parle toutefois plus d'instruction religieuse mais d'éducation et des représentants d'autres religions que chrétiennes peuvent désormais officiellement participer à la définition des programmes locaux d'un enseignement devenu non confessionnel et pluri religieux. L'aspect le plus positif de la Loi de 1988 est d'avoir confirmé la nature pédagogique de l'enseignement de la religion et garanti que toutes les religions principales en Grande-Bretagne seraient étudiées comme partie intégrante du programme pour tous les étudiants dans toutes les écoles financées intégralement par l'Etat. Le temps alloué pour chaque matière, y compris l'enseignement de la religion, n'est pas fixé par la loi. Toutefois, trop peu de temps semble être accordé à la mise en œuvre des programmes locaux en matière de religion et les cours de religion apparaissent, à côté de la musique et de la citoyenneté, comme le parent pauvre en nombre de leçons dans le curriculum

Royaume-Uni (Irlande du Nord)

La majorité des enfants protestants fréquentent l'école publique et les catholiques, les écoles catholiques subventionnées par l'Etat. Seulement 5% des enfants fréquentent des écoles dites « intégrées », accueillant protestants et catholiques. L'enseignement de la religion est obligatoire dans toutes les écoles financées par l'Etat. Défini dans un programme commun (à dominante chrétienne) convenu entre les trois plus grandes Eglises protestantes et l'Eglise catholique. Celui-ci a été revu en 2006 et inclut désormais les autres religions du monde.

Suède

L'enseignement en matière de religion fait partie du programme de matières obligatoires. Il a longtemps été de nature confessionnelle avec une influence très forte de l'Eglise luthérienne. Cet enseignement a changé radicalement de nature pour devenir neutre et non confessionnel et tenir compte de la liberté religieuse (instaurée en 1951) et de l'évolution de la société suédoise toujours plus sécularisée et multiculturelle. En 1969, l'enseignement de la religion connaît un changement significatif : on ne parle plus d'enseignement de la « chrétienté », mais de « connaissance de la chrétienté » et très vite, dans le curriculum de la même année, on parle de « connaissance de la religion » pour refléter les besoins d'une société devenue pluraliste (von Brömssen, 2007, p. 144).

L'enseignement en matière de religion fait partie d'un groupe de matières dans le programme appelé « histoire, géographie, religion et sciences sociales » pour lequel 885 heures sont prévues pour l'ensemble de la scolarité obligatoire (grundskola). Ce sont les municipalités et les écoles qui décident de la répartition des heures d'enseignement pour chaque matière ou groupe de matières au cours des neuf années d'enseignement obligatoire.

Pour d'autres pays, nous avons aussi fait appel à des amis enseignants ou à des collègues des sections nationales de l'AEDE, témoins directs, qui nous ont aimablement communiqué les informations suivantes.

Grèce

Dans chacune des années des enseignements primaire et secondaire, sont donnés des cours de religion (Ancien et Nouveau Testament, et les principes de la religion orthodoxe). En dernière année du secondaire, se donne un cours sur les autres religions. Tous ces cours sont obligatoires. Seuls les étudiants pratiquant une autre religion peuvent en être dispensés. En outre si des parents se déclarent sans religion, les étudiants peuvent suivre en option d'autres cours tels que mathématique, langues...

En dernière année du secondaire et avec les objectifs des cours de sciences humaines (Littératures grecque et étrangères, Sociologie, Droit), il y a un cours spécial appelé Philosophie qui comporte des matières allant des Pré-Socratiques à des philosophes d'Europe Occidentale, tels que Russel etc. À ce même niveau se donne également un cours sur des extraits du *Protagoras* et de la *République* de Platon. Tous ces cours sont obligatoires.

Allemagne

La réponse est comme toujours en matière éducative en Allemagne composée de seize différents constats. Mais en règle générale les cours de religion (soit catholique, protestante, israélite ou, nouveau, islamique) sont obligatoires selon la loi fondamentale (avec 2 heures par semaine). Les parents ou les élèves (à partir de 14 ans) qui décident de ne pas suivre ces cours de religion sont obligés de suivre un cours d' "éthique".

Les cours d'éducation civique correspondent probablement aux cours '*politique*' (processus de la politique, contenu de la politique et principe de la politique) qui existent également dans tous les 'Länder' avec 2 heures par semaine en général.

Italie

En Italie, dans tous les types d'écoles, l'enseignement de la religion (catholique) est obligatoire avec un professeur particulier. Cela inclut l'enseignement des leçons de morale. L'étudiant peut demander à être déchargé du temps de présence aux cours de religion. Mais il doit assister à des cours de remplacement (morale).

Il y a également un temps réservé à l'enseignement de l'éducation civique (souvent négligée) qui comprend les enseignements moraux, qui est confié au professeur d'histoire.

En fait, l'enseignement de l'éducation civique existe mais est souvent négligé. Cela dépend vraiment de la sensibilité de l'enseignant.

France

A l'école élémentaire, si on met à part les départements d'Alsace et le département de la Moselle qui, pour des raisons historiques, ont un statut particulier, l'école publique laïque et républicaine, dans un pays où la séparation de l'Eglise et de l'Etat a été légalement fixée, n'accorde pas de place à l'enseignement de la religion. La morale, autrefois recommandée, s'efface dans la 2^{de} moitié du 20^{es} au profit de l'éducation civique puis, changement de formulation, d'éducation à la citoyenneté.

La notion de connaissance du « Fait religieux » est un apport du philosophe Régis Debray (Cf. le rapport de 2002) pour répondre à l'inquiétude de nombreuses personnalités soulignant l'inculture des jeunes en matière de patrimoine religieux. Partant de la reconnaissance de l'importance du patrimoine religieux dans la constitution du patrimoine commun des citoyens, il s'insère dans une démarche essentiellement culturelle.

Au Second degré, les programmes prévoient une heure d'éducation morale et civique. Cette heure est généralement confiée aux professeurs d'Histoire et Géographie, ces deux disciplines étant toujours enseignées par le même professeur bien que les formations des Historiens et des Géographes soient différentes et ne comportent ni l'une ni l'autre de formation à l'enseignement de la morale et au civisme : sans doute un reste du rôle patriotique incombant à l'Histoire et à la Géographie dans notre vieille Europe des nationalités !

Chaque Ministre semble vouloir renouveler et refonder cet enseignement ce qui révèle probablement que les difficultés qu'il pose aux enseignants n'en donnent, au mieux, qu'une approche institutionnelle de connaissance des mécanismes de la vie publique. L'enseignement religieux ne fait pas partie des programmes et, s'il est dispensé, l'est en dehors des lieux scolaires et organisé par les différents cultes.

Dans les départements de l'Alsace et de la Moselle, il est donné dans les locaux scolaires, aux élèves qui n'en ont pas été dispensés. Théoriquement il est obligatoire et il faut une dispense des parents pour ne pas le suivre; en fait, les parents inscrivent, s'ils le désirent, leurs enfants aux enseignements religieux qui sont officiellement proposés, c'est-à-dire catholicisme,

protestantisme et judaïsme. Il y a une demande pour étendre le système aux autres religions (dont l'Islam) et philosophies présentes dans la société mais l'extension de ce statut particulier entraînerait sa suppression. Par contre, les collectivités locales sont de ce fait très impliquées dans le dialogue interreligieux...

Grand-Duché de Luxembourg

Enseignement secondaire : L'enseignement de la religion et de la morale laïque est actuellement obligatoire, mais le gouvernement en place depuis deux ans veut supprimer les cours de religion à la prochaine rentrée. Le cours de morale laïque sera aussi supprimé, et les deux cours seront remplacés par un nouveau cours unique avec lequel personne n'est d'accord; ni les catholiques, ni les anticléricaux. Situation assez préoccupante à mon avis. Si je suis bien informé, dans le primaire, le cours de religion sera aussi supprimé, et également remplacé par un cours pour tout le monde. Il y a des grosses discussions au sujet de l'avenir des enseignants, mais le ministre a été formel, pas de licenciements et les anciens seront recyclés pour la nouvelle branche ce qui fait hurler les libres penseurs. Un bel imbroglio donc !

Tout ceci ne touche pas le cours d'instruction civique qui relève plutôt au GD de la géographie et économie politique uniquement au secondaire et à raison de très peu de leçons.

Espagne

Dans les collèges publics et dans les collèges privés sous contrat (financés par les fonds publics) ce type de cours philosophiques est obligatoire et les parents doivent choisir entre l'éducation religieuse catholique ou les valeurs sociales et civiques comme le cours est appelé en primaires ou valeurs éthiques, nom donné dans le secondaire.

Ces cours sont obligatoires en primaires et secondaire.

Ils sont compris dans l'horaire normal et l'évaluation compte pour la moyenne dans le dossier de l'élève, avec le même poids que le cours de mathématique

La seule option est la religion catholique. Le nombre d'établissements dispensant une autre religion est extrêmement rare. D'après un article d'El pais de 2007, seuls 3 collèges en proposaient.

La suppression de suivre le cours de religion est concomitante avec la disparition du franquisme mais se fit très lentement. Dans les années 80, les enfants qui ne suivaient pas le cours de religion étaient très peu nombreux et aucune autre possibilité ne leur était offerte.

J.L. Zapatero avait inscrit dans son programme électoral la suppression des cours de religion dans l'enseignement public mais ne réalisa pas sa promesse durant son mandat de premier ministre et le retour au pouvoir de la droite a au contraire renforcé le poids de la religion. En pratique, un tiers d'enfant ne suit pas le cours de religion dans une classe publique.

Hongrie

En Hongrie, le système le plus couramment répandu consiste en 3 cycles de 4 années : 1e à 4e en cycle primaire inférieur (instituteurs), 5e à 8e en cycle primaire supérieur (régents) et 9e à 12e en secondaire (licenciés/masters).

D'abord l'organisation de l'enseignement primaire. Ces cours sont obligatoires et organisés dans l'horaire journalier. Actuellement, ce système ne s'applique que jusqu'à la 3e* dans le cycle primaire inférieur et en 7e* dans le cycle primaire supérieur (mais progressera d'un an chaque année). Pour les classes supérieures, il n'y a pas cours pour l'élève qui n'a choisi ni religion ni morale. Il n'y a pas de cotes ou d'appréciations dans le bulletin, seule la mention « a suivi le cours » y figure.

Dans le nouveau système, si l'élève ne veut fréquenter aucun cours de religion, il est obligé de choisir celui de morale.

En secondaire, il n'existe pas de cours obligatoire de religion ou de morale, à l'exception des écoles confessionnelles. En 11e et 12e (5e et 6e du secondaire), le tout nouveau programme cadre prévoit un cours d'éthique. Celui-ci fait l'objet d'une évaluation avec les 5 mentions (TB, B, Moyen, Suffisant, Insuffisant). Il est organisé pour tout le monde et est inclus dans l'horaire

journalier. En outre, le cours de philosophie est proposé en option, dans l'horaire, avec une évaluation en « points » de 1 (I) à 5 (TB).

À l'heure de titulariat, le titulaire de classe décide des thèmes abordés, parmi lesquels peuvent figurer les religions. Mais dans ce cas-ci, il n'y a aucune évaluation.

Dans les écoles confessionnelles, chaque Église est libre de l'organisation du cours de religion. Il existe autant de variantes qu'il y a d'Églises.

Et ailleurs ?

Nous ne pouvons, dans le cadre de cet article, exposer dans le détail les différentes législations en vigueur dans tous les pays d'Europe. Nous renvoyons nos lectrices et lecteurs à l'article, très complet, de Luce Pépin.

Cependant, nous avons pu distinguer des dispositions récurrentes.

Dans des pays où, traditionnellement, la religion est ou était fort présente dans la vie publique, comme l'Irlande, on constate une ouverture aux autres religions; autre type d'ouverture : de plus en plus de pays offrent le choix entre le cours de religion et un cours d'éthique, comme la Lettonie, la Lituanie, la Pologne, la Slovaquie, la Slovénie. D'autres pays, Bulgarie, Malte, Chypre, rendent le cours de religion obligatoire, mais avec possibilité d'en être dispensé, de même en Ecosse. Au Portugal, le cours est facultatif. D'autres pays, à l'instar de la France, choisissent de faire, plutôt qu'un cours de religion, un cours sans contenu confessionnel, qui peut être obligatoire comme au Danemark et en Finlande, ou facultatif comme en Estonie.



On le voit, les situations variées et souvent en pleine évolution démontrent bien que ce sujet est plein d'embûches. Face à une jeunesse qui semble manquer de repères jusqu'à parfois s'engager dans la violence et l'extrémisme, les gouvernements cherchent le difficile équilibre entre l'enseignement de valeurs fortes et l'apprentissage de toutes les libertés démocratiques. Alors en concoctant ce nouveau cours d'encadrement pédagogique alternatif, dont certains ont eu vite fait de se moquer - cours de rien, cours fourre-tout -, nos experts et politiques en CFWB ouvriront-ils de nouvelles portes ou foncerons-nous dans le mur ?

L'avenir nous le dira. Mais il faut rappeler avec force qu'en éducation, "ce que je fais crie plus fort que ce que je dis".

✍ B. Guillaume et Th. Jamin,
avec l'aimable collaboration de JC. Gonon, J-P. Kiss,
S. Marseglia, M. Papadaki, C. Reckinger, D. Santin, A. Scholten.

REGARDS SUR L'EUROPE N° 12

Viviane Teitelbaum, la militante

C'est dans son bureau d'échevine des finances et de la propreté d'Ixelles que me reçoit Viviane



Teitelbaum. Si son agenda est certainement surchargé en cette veille de rentrée, l'énergie qui se dégage de sa poignée de main donne déjà le ton de notre rencontre. Pas une petite joueuse, la madame !

Après des études de journalisme, de communication sociale à l'ULB et un Master en relations internationales, elle exerce quelques années dans la presse, notamment à "Regards", organe du centre communautaire laïc juif, puis comme free-lance dans diverses revues, tout en faisant des recherches et en publiant des ouvrages entre autres autour de la seconde guerre mondiale, de la Shoah et du travail de mémoire. Thématiques vécues de l'intérieur puisqu'elle compte dans sa famille un ancien enfant caché et un rescapé des camps.

Lorsqu'un jour on vient la chercher, elle accepte d'entrer en politique, au sein du MR, où elle va être

élue en 2004 à la région bruxelloise puis en 2006 à la commune.

Pourquoi ce changement de cap ?

Dès mon adolescence, j'ai eu envie de changer le monde et j'ai d'abord pensé que la plume était un bon outil mais la politique est aussi un moyen efficace, même si cela dépend des niveaux où on l'exerce et du camp - majorité ou opposition - où l'on se trouve. Je garde donc toujours cette volonté de faire bouger les choses.

Et la cause des femmes ?

Cela fait partie depuis longtemps de mes préoccupations et depuis que je suis dans le collège à Ixelles, j'ai pu réaliser des petits pas vers cette prise en compte dans ma commune. Ainsi j'ai pu introduire des femmes balayeuses dans les équipes propreté; mais surtout, j'ai institué la pratique des budgets "genrés", c'est-à-dire qui se préoccupent de répondre aux besoins de chaque sexe et qui vont bénéficier autant à l'un qu'à l'autre.

Dès qu'on a l'attention attirée sur cet aspect, on ne peut plus regarder la vie citoyenne autrement: la communication, les messages stéréotypés, l'éducation, tout doit être relu sous l'angle de l'égalité des genres.

Ce fut difficile ?

Il y a eu des résistances évidemment ! Il a d'abord fallu convaincre les politiques puis l'administration, mettre en place des formations mais ça marche. Voilà ce qu'amène cet outil : réfléchir et faire réfléchir autrement.

Pourquoi à cette vie bien remplie avez-vous ajouté l'Europe ?

En fait j'étais déjà sensibilisée à cette dimension. De manière indirecte, à travers le travail de mémoire puisque la Shoah s'est déroulée sur une grande partie du territoire européen et aussi par la lutte contre l'antisémitisme, qui est une dérive démocratique atteignant les différents pays d'Europe.

Dans les années 90, quand je n'avais pas encore d'engagement politique, j'étais militante au sein de la communauté juive pour éviter la montée de cet antisémitisme. Aujourd'hui je continue sous l'angle plus général de la défense des valeurs démocratiques.

Mais mon combat européen est surtout mené actuellement dans le mouvement des femmes, puisqu'en 2010, je deviens présidente du Conseil francophone des femmes et depuis 3 ans, du lobby européen des femmes.

Que donne ce regard européen sur la cause des femmes ?

Une vision panoramique de ce qui se passe dans chaque pays. Et ce que je constate, c'est que ce sont les mêmes pays où l'antisémitisme monte qui connaissent également des atteintes aux droits des femmes. Comme si, quand le clignotant des droits se met au vert, il s'applique à tous les domaines et quand il vire à l'orange, tous les domaines sont menacés, les femmes, les homosexuels, les juifs, ...

Où se situe la Belgique dans la défense des droits des femmes ?

Notre législation est plutôt favorable, que ce soit pour le congé de maternité, l'accès aux études et aux professions, l'égalité salariale, les quotas pour certains fonctions publiques. Les principes nous protègent bien.

Mais dans la réalité, c'est autre chose, surtout lorsqu'on regarde qui occupe les postes de décision, tant dans le monde économique que politique. Ainsi à Bruxelles, sur 19 bourgmestres, une seule femme; au Fédéral, 4 femmes ministres sur 16, une sur 8 au gouvernement régional wallon et deux à la Fédération Wallonie Bruxelles. Seuls les gouvernements régionaux bruxellois et flamands sont paritaires. Mais de manière générale, on peut dire que, tous partis et tous niveaux confondus, les femmes sont sous-représentées dans les exécutifs.

Alors qu'en 2015, elles sont actives dans toutes les sphères de la société, la représentation dans les médias est largement masculine: les experts interrogés, les invités sur les plateaux sont essentiellement des hommes, ce qui conforte l'image que le pouvoir et le savoir appartiennent aux hommes.

Une image que l'éducation véhicule aussi non seulement dans les contenus des manuels mais aussi par la manière dont sont présentées les filières - scientifique, technique, mathématique - largement genrées au masculin. Et lorsqu'une fille motivée termine son cursus de maçon, elle aura encore des difficultés à trouver un emploi.

Et en Europe en général, quelle est la situation ?

Etant un ensemble de pays démocratiques, l'UE se positionne mieux que le reste du monde mais, par exemple, la toute grande majorité des familles monoparentales sont gérées par la mère et c'est là qu'il y a le plus haut taux de précarité, sans qu'une législation efficace le pallie. Ici l'utilisation de budgets genrés aideraient à voir si l'argent bénéficie vraiment autant aux femmes qu'aux hommes et si on soutient réellement les personnes qui en ont le plus besoin.

D'autre part, suite à des attaques menées par des milieux conservateurs et ultrareligieux, il y a pression sur le politique pour réduire certains droits, comme celui de l'accès à l'IVG. Dans certains pays, c'est interdit comme en Irlande ou en Pologne, des tentatives de reculs existent comme en Espagne, dans d'autres, des centres de planning familial doivent fermer faute de subsides, ou encore comme en Italie, des médecins de plus en plus nombreux invoquent la clause de conscience qui leur permet de refuser la pratique, mais ils le font sans informer sur l'alternative existante, alors que la loi les y oblige.

En Belgique, l'attaque est plus indirecte, avec la proposition de loi touchant l'extension de l'existence légale d'un enfant mort-né.

Donc le combat n'est pas gagné ?

Pas du tout, certaines remarques d'hommes veulent faire croire qu'on exagère dans nos revendications alors qu'on aurait tout obtenu. Et nous-mêmes avons cru que les droits acquis l'étaient pour toujours et donc le militantisme d'hier a diminué. La transmission intergénérationnelle n'a pas bien fonctionné, on n'a pas trouvé la bonne communication pour expliquer ce que devait être l'égalité hommes-femmes et la rendre incontournable, comme d'autres valeurs démocratiques qu'on n'oserait pas remettre en question.

Vous me paraissez extrêmement motivée sur ce sujet !

Oui j'y suis très investie parce que c'est en fait une cause transversale: si cette égalité était bien comprise, intégrée et pratiquée par tous, d'autres aspects du vivre ensemble seraient plus faciles à enseigner et la valeur essentielle du respect, qui manque beaucoup aujourd'hui dans de très nombreux domaines, serait vécu de manière plus naturelle par chacun.

Revenons à votre engagement européen, concrètement ça marche comment le lobby européen des femmes ?

Il s'agit d'une plate-forme qui regroupe des coordinations d'associations de 31 pays, les 28 Etats membres plus 3 candidats, ainsi que des organisations européennes qui toutes ensemble représentent plusieurs milliers d'associations qui défendent les droits des femmes. Nous effectuons un travail d'information et de sensibilisation auprès du Parlement et de la Commission pour faire bouger les lignes. Notre siège social est à Bruxelles où le CA se réunit deux fois par an et l'AG une fois. La stratégie à mettre en place est définie lors de ces assemblées, ensuite on échange entre nous par mail et un secrétariat d'une dizaine de personnes, stagiaires comprises, étudie les dossiers de fond, organise les rencontres et prépare les textes qui seront discutés.

Chaque coordination nationale a deux représentantes, une permanente et une suppléante au CA, l'information est amenée par ces représentantes avant d'être analysée et une synthèse d'objectifs et d'actions réalisée. L'ensemble constitue donc une réelle force de propositions, qui monte vers les institutions européennes mais aussi retourne dans chaque pays.

Sur quel thème travaillez-vous et comment vous faites-vous connaître ?

Actuellement, on milite pour une Europe libre de prostitution. A cet effet, on étudie ce qui se passe dans les pays qui ont déjà mis en place une législation dans ce sens, on compare avec ceux qui ont choisi l'option contraire, on prépare une campagne, des dossiers, et chacune repart chez elle avec ces informations et une stratégie de conscientisation selon l'orientation décidée.

Nous passons régulièrement dans les médias, comme sur Euronews, nous rencontrons les commissaires européens, nous menons campagne sur les réseaux sociaux et ces campagnes, à la fois cohérentes et coordonnées au niveau des objectifs, sont aussi adaptées au contexte local.

Ainsi, au moment des élections européennes de 2014 fut lancée la campagne **50/50 pour la parité sur les listes**. Elle a d'abord été traduite en anglais puis déclinée dans plusieurs langues. Il y a eu un colloque, des rencontres avec des parlementaires européens et, dans tous les documents, le même logo, qui donnait ainsi une unité visuelle.

**L'approche est-elle différente avec les nouveaux pays adhérents ?**

Une task force a été mise en place pour les nouveaux membres de l'Europe Centrale qui vivent parfois différemment les problèmes, même si les principales questions existent partout : précarité, stéréotypes, violences et restriction ou interdiction des droits à l'IVG sont les 4 problèmes essentiels à travailler.

Pensez-vous que les combats d'hier du féminisme sont encore les combats d'aujourd'hui ? On sent parfois un retour de l'idéal de la femme au foyer, de la femme-mère d'abord etc. revendiqué par les jeunes femmes elles-mêmes, pourtant diplômées et libres de leur vie.

Le combat du féminisme est un projet de société, l'égalité à acquérir et à défendre est inscrite dans ce projet de société, et cette égalité implique les mêmes droits et les mêmes devoirs.

Mais le féminisme n'est pas là pour satisfaire les choix individuels spécifiques à l'un ou l'autre sexe, à l'une ou l'autre personne. Le droit au choix doit exister pour les hommes comme pour les femmes et la société, par sa solidarité, permet de créer les mêmes conditions de choix. Ensuite chacun gère sa vie comme il le souhaite, selon des manières différentes, toutes respectables mais en assumant ses choix et leurs conséquences.

Merci, Madame Teitelbaum, de m'avoir accordé cet entretien et d'avoir partagé avec force vos convictions. A propos de nombreux problèmes que nous vivons, on nous le répète souvent: la solution ne peut être qu'européenne. On dirait que vous voulez nous le démontrer !

Quelques liens utiles invitant les enseignants et éducateurs à poursuivre la réflexion

Le conseil des femmes <http://www.cffb.be/>

Le blog de Mme Teitelbaum <http://www.vitelu.be/>

Et l'article qui a retenu mon attention <http://www.lalibre.be/debats/opinions/mais-quelle-egalite-55b72f003570b54652f98ed1>

Le lobby européen des femmes <http://www.womenlobby.org/?lang=fr>

Interview et synthèse :

Th. Jamin

Intéressés par les questions de genre ?

Même s'il est permis d'adopter une attitude réservée à l'égard de la théorie «pure» du seul acquis culturel et social des comportements masculins et féminins, il est impossible de nier le rôle essentiel (déterminant ?) que joue l'éducation dans ceux-ci.

C'est pourquoi en 2013, les programmes français ont fait entrer dans les manuels la présentation de ce sujet. Ce qui, bien évidemment, a provoqué des controverses, dues aussi bien à des problèmes de fond qu'à une méconnaissance totale des positions scientifiques sur la question.

On peut approcher le sujet par les articles suivants :

- Une collection consacrée à cet angle de vue <https://www.unige.ch/etudes-genre/questionsdegenre/>
- Des outils émanant du Conseil de l'Europe https://www.coe.int/t/dg4/youth/Source/Resources/Publications/Gender_Matters_fr.pdf
- Des échos de la polémique française
 - o <http://rue89.nouvelobs.com/rue69/questions-genre>
 - o http://www.lemonde.fr/societe/article/2013/05/25/masculin-feminin-cinq-idees-recues-sur-les-etudes-de-genre_3174157_3224.html
 - o <http://www.la-croix.com/Ethique/Actualite/Que-faut-il-savoir-sur-la-question-du-genre-2013-11-13-1059947>

On peut aussi aller visiter l'exposition que nous présentons en **page 20** de ce BI...

L'AEDE-EL & SES PARTENAIRES

Programme Erasmus+ / Key Action 2 : Coopération en matière d'innovation et d'échanges de bonnes pratiques
Partenariats stratégiques dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la jeunesse
Pour l'enseignement supérieur

Promoteur : HELMo (Paramédical)
Coordinateur : INFOREF
Période : 01/09/2015 au 31/08/2018

SimuCarePro

La simulation en santé pour développer un partenariat
entre apprenants et professionnels
dans la formation médicale et paramédicale

Numéro de projet : 2015-1-BE01-KA203-013218
AEF-Europe (BE) (Agence francophone pour l'éducation et la formation tout au long de la vie)
<http://www.aef-europe.be/>

Le recours à la simulation en santé est devenu d'usage courant dans les instituts hospitaliers et de formation. A ce jour, force est de constater un certain cloisonnement dans l'utilisation qui en est faite par les uns et par les autres (chacun travaillant souvent à ses propres objectifs) et un manque d'outils permettant d'évaluer l'impact de la simulation dans l'apprentissage des compétences indispensables pour une prise en charge optimale des patients.

Le présent projet propose de travailler deux approches originales. D'une part, il promeut la collaboration entre apprenants et professionnels de santé menant ces acteurs à œuvrer ensemble au développement de scénarios de simulation servant tant les objectifs de la formation initiale que l'amélioration des pratiques des professionnels de terrain. D'autre part, il investit le développement et la validation de scénarios de simulation ainsi que l'évaluation des apprentissages réalisés et leur impact sur les pratiques.

Concrètement, au sein d'un service hospitalier, les apprenants, en collaboration avec des professionnels de ce service, identifieront une problématique prépondérante au sein du service. Etudiants et formateurs travailleront à traduire cette problématique en scénarios de simulation en étant particulièrement attentifs à trois aspects : la documentation du cas et des solutions proposées par le biais des données probantes (EBN, EBM, ...), le développement des compétences de jugement clinique et la communication pluridisciplinaire. Après avoir testé les cas en formation, des séances de simulation animées par les étudiants à destination des professionnels permettront un travail de co-construction de protocoles de soins référencés par des données probantes directement utiles aux terrains hospitaliers. Lors de ce processus, une attention particulière sera portée sur les apprentissages réalisés et leur impact sur les pratiques professionnelles.

Le projet se clôturera par un colloque international qui permettra de diffuser les résultats du projet et d'assurer la pérennisation de communautés d'échanges et d'analyse de pratiques en simulation en santé.

Une telle communauté constituée de professionnels de santé issus des instituts de formation, des centres de simulation et des instituts hospitaliers soutiendra le développement des compétences en santé dans une perspective d'apprentissage de qualité tout au long de la vie.



Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne.
Cette publication n'engage queson auteur et la Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.

Partenariat

6 partenaires
de 4 pays européens

BELGIQUE

1. HAUTE ECOLE LIBRE MOSANE
HELMo-paramédical
promoteur : n.dumont@helmo.be

2. INFOREF
Initiatives pour une formation
efficace ASBL
coordinateur : info@inforef.be

3. Haute école Galilée-HEG- ISSIG :
yannick.dubois@galilee.be

PORTUGAL

4. ESCOLA SUPERIOR DE ENFERMAGEM
DE COIMBRA -ESENFC :
José Carlos Amado Martins
jmartins@esenfc.pt

FRANCE

5. UNIVERSITE PARIS DESCARTES –
ILUMENS
Antoine Tesnière
antoine.tesniere@ilumens.org

ROUMANIE

6. Université de Médecine et Pharmacie
"IULIUHATIEGANU" Cluj-Napoca
Claudia Gherman
ghermanclaudia@yahoo.com

Programme Erasmus+ / Key Action 2 : Coopération en matière d'innovation et d'échanges de bonnes pratiques
Partenariats stratégiques dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la jeunesse
Pour l'éducation des adultes

Agence Exécutive Francophone (BE)
Promoteur : INFOREF
Période : 01/09/2015 au 28/02/2018 (30 mois)



Orientation professionnelle par EMILE (Enseignement de Matières par Intégration d'une Langue Etrangère)

Numéro de projet: 15PA0003 (2015-1-BE01-KA204-013197)
AEF-Europe (BE) (Agence francophone pour l'éducation et la formation tout au long de la vie)

La Commission européenne considère la libre circulation des travailleurs et des citoyens comme l'un des droits les plus importants à encourager, car elle représente une composante essentielle du marché commun de l'emploi, afin de stimuler la croissance économique et combattre le chômage.

Etant donné le contexte de grave crise économique qui frappe en ce moment l'Europe et les difficultés qui s'ensuivent d'interpréter un marché de l'emploi en forte contraction, la libre circulation des travailleurs européens peut apporter une contribution majeure pour faire face aux changements socio-économiques et donc concrétiser les principaux objectifs de la Stratégie Europe 2020 pour la croissance, l'emploi, l'équité et l'inclusion sociale. Cependant, pour atteindre une croissance qui soit forte, durable et équilibrée, l'Union européenne a besoin d'une main-d'œuvre qualifiée.

L'objectif du projet est de promouvoir une mobilité bénéfique pour les travailleurs européens en recourant à la méthodologie « CLIL » (en français « EMILE », Enseignement de Matières par Intégration d'une Langue Etrangère).

Le partenariat développera des ressources éducatives libres (REL) afin de soutenir toutes les personnes qui souhaitent acquérir une expérience professionnelle dans un autre pays européen, en leur proposant à la fois une guidance professionnelle et une formation linguistique.

Ces ressources éducatives seront donc créées dans les langues nationales des partenaires et structurées comme un cours CLIL/EMILE à difficulté croissante qui constituera un outil linguistique utile pour renforcer les compétences communicationnelles des apprenants. Les contenus porteront sur des sujets d'orientation professionnelle tels que : comment écrire un curriculum vitae efficace, comment écrire une lettre de motivation efficace, comment se comporter au cours d'un entretien, quels sont les contrats d'embauche les plus courants, quels sont les meilleurs canaux de recherche d'emploi, comment gérer les questions d'argent/de salaire.

Chaque partenaire produira le matériel dans sa langue et celui-ci servira à former les participants des autres pays partenaires qui comptent chercher du travail dans l'un des autres pays.

Les utilisateurs des résultats et produits du projet seront les adultes, avec ou sans emploi, qui ont terminé leurs études et comptent chercher du travail à l'étranger pour démarrer leur vie professionnelle, acquérir une expérience qui enrichira leurs compétences ou trouver un meilleur emploi. Une centaine de personnes représentant ces groupes cibles et issues de contextes différents en termes d'âge, de formation, d'expérience professionnelle et de statut social, participeront à la phase pilote et seront touchées par les activités de dissémination et d'exploitation.

Partenariat

Inforef (Belgique)
Promoteur
info@inforef.be

Best Institut (Autriche)
karin.kronika@bestat

Universidad de Murcia (Espagne)
pascualf@um.es

Apricot (Royaume-Uni)
val@apricot-ltd.co.uk

ASTERES (Italie)
marilena.grottolli@asteres.it



Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne.

Cette publication n'engage que son auteur et la Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.

Oostende, 17-25 juillet 2015 – 48e Conférence de l'ILEI

ILEI (*Internacia Ligo de Esperantitaj Instruistoj*) ou Ligue Internationale des Enseignants Espérantistes (*), a des sections dans 39 pays et des représentants dans 27 autres. Sa 48e Conférence s'est tenue à Oostende du 17 au 25 juillet 2015 avec la participation de quelque 170 personnes de 34 pays. A noter une importante présence d'Asiatiques venus de Chine, de Corée, du Japon, d'Inde, d'Arménie, d'Indonésie, du Népal et du Timor Oriental. L'Afrique était aussi présente avec quelques jeunes du Bénin, du Congo Rép. Dém., de Madagascar, du Sénégal et du Togo.

A remarquer que 4 jeunes Danois avaient reçu une subvention des Communautés Européennes dans le cadre du projet européen *Erasmus +*.

Naturellement la langue de travail fut l'espéranto, même si une trentaine furent présentées lors d'un "*lingvafestivalo*", principal point du programme du mardi 21 juillet, pour souligner que l'espéranto se veut aussi être une ouverture vers les autres langues et vers les autres cultures.

Le programme était en effet fort chargé avec des activités parallèles offrant une grande variété aux participants, bien qu'il y ait deux grands sujets au programme : un séminaire d'entraînement à l'enseignement et un symposium sur le thème "*Justice linguistique et paix. Quels défis pour le monde actuel?*". Plusieurs excursions furent également organisées pour découvrir la ville et la région.

Pour le symposium avaient aussi été invités le Dr Réginald Moreels (ancien président de Médecins Sans Frontières) et le Prof. Herman Lodewyckx (Président de l'Association Internationale des Enseignants de Philosophie). Tous deux présentèrent leur conférence en français avec une traduction en espéranto. (**)

Les soirées furent aussi très variées et animées par des participants selon différents thèmes.

Pour résumer en quelques chiffres, cela représente pour :

- le séminaire : 45 participants, 9 conférences, 3 ateliers; 25 attestations attribuées;
- le symposium : 10 conférences;
- le cours pour débutants : 12 élèves;
- les programmes parallèles : 20 conférences.

Le tout dans une ambiance très conviviale !

✍G.Pirlot

(*) Pour plus d'informations sur l'ILEI :

- <http://www.ilei-mondo.info/page.php?pid=56698835>
- <http://translate.google.be/translate?hl=fr&sl=eo&u=http://ilei.info/&prev=search>

(**) La conférence du Prof. H. Lodewyckx est disponible en 3 langues :

- https://www.academia.edu/14336008/UNESKO_kaj_la_filozofia_instruado
- https://www.academia.edu/14335842/UNESCO_and_Philosophy_Teaching
- https://www.academia.edu/14335796/LUNESCO_et_lenseignement_philosophique

WATERLOO 2015

Waterloo, le 18 juin 1815. C'est un moment très important de l'histoire de l'Europe, une étape nécessaire vers sa construction. L'Europe avec la famille Bonaparte sur tous les trônes, l'Europe dirigée par la France, ce n'est pas l'Europe. Waterloo, c'est le dernier acte de cette sanglante utopie dont à vrai dire, en juin 1815, ne subsistaient déjà plus que quelques lambeaux.

Il fallait donc célébrer ce deuxième centenaire.

Il y eut une grande absente, la France, et cette absence est incompréhensible.

Bien sûr, personne ne songerait à célébrer, par exemple, les défaites du maréchal Bazaine en 1870 qui restent cependant dans certaines mémoires grâce à Alphonse Daudet et «La partie de billard», une des nouvelles parues sous le titre des "Contes du Lundi". C'est un petit chef-d'œuvre d'ironie féroce.

Waterloo, c'est autre chose. Cette bataille a eu, elle aussi, une conséquence littéraire. Victor Hugo s'est emparé de l'événement et en a fait une légende épique, c'est tout autre chose qu'un petit texte ironique. La bataille de Waterloo se prête évidemment à la création d'une épopée. Tout y est : le crépuscule d'un dieu, la défaite d'une armée prestigieuse, la "Grande Armée" qui remporta d'innombrables victoires sur tant de rois et d'empereurs et, pour finir, le sacrifice de la vieille garde qui "meurt et ne se rend pas". Victor Hugo décréta que ce lieu était une "morne plaine", bien qu'il n'y fût jamais allé. A vrai dire, il s'agit d'un paysage joliment vallonné. Le texte de Victor Hugo devint immortel et, pour l'éternité et le monde entier, ces lieux ne sont dès lors qu'une morne plaine.

Waterloo, haut-lieu de la souffrance humaine, fut cependant un événement qui eut une dimension épique et cette défaite de la France napoléonienne n'a rien d'humiliant pour la France d'aujourd'hui.

Cependant, en France, on feignit de l'oublier. On n'en parla pas.

Pire que cela, on montra quelque aigreur devant le projet belge de frapper une pièce de deux euros pour célébrer l'événement. Cette pièce devait montrer sur une de ses faces le lion de Waterloo. Le fier animal tourné vers la France symbolisait ce qui était alors notre pays, le royaume des Pays-Bas, amalgame belgo-hollandais, qui devait s'opposer à toute agressivité française renaissante. Personne ne le comprend plus ainsi, car aujourd'hui ce symbole est vidé de sa substance.

Cependant, à la télévision française, un penseur profond expliqua avec bienveillance qu'il fallait comprendre cette incongruité belge. La Belgique, dit-il, est un pays sans nationalisme et les Belges ne peuvent donc comprendre ce qu'est ce sentiment qui fait vibrer les Français.

Nous sommes ici au cœur même de l'incompréhension. Le nationalisme français est nécessairement guerrier et se nourrit de conquêtes, de victoires, voire des ruines fumantes des cités qu'ils ont conquises. Pour eux, le nationalisme, c'est cela et ils ne peuvent en concevoir un autre. Cependant, le sentiment national est bien réel en Belgique, quoi qu'en disent certains. Il se base sur de tout autres valeurs et s'exprime autrement.

L'idée impériale contient toujours la guerre. La France, première nation centralisée en Europe, pays pendant des siècles le plus peuplé, céda, même sous l'ancien régime, à la tentation impériale qui fit tant souffrir l'Europe. Tous les empires européens disparurent dans les tourbillons destructeurs qu'ils avaient provoqués.

Dans l'Europe qui se fait aujourd'hui avec tant de difficultés, il importe que partout, même en France, on cesse de glorifier le passé guerrier pour voir naître et fleurir une vraie solidarité européenne.

✍ J.-M. Gillet

VOYAGES & EXCURSIONS

Stigmatisation, discrimination, déshumanisation, destruction, ... le chemin vers le génocide

La journée annuelle des « **Samedis de l'Histoire** » de l'AEDE s'est déroulée ce 19 septembre au Fort de Breendonk et à la Caserne Dossin à Malines, avec une vingtaine de participants.



Le groupe s'est retrouvé à Bruxelles pour prendre en car la direction du Fort de Breendonk, lieu de mémoire des souffrances endurées par les hommes et quelques femmes arrêtés arbitrairement par l'occupant nazi dès septembre 1940. La visite guidée fut captivante. Il est difficile de ne pas ressentir de la compassion voire de l'effroi dans ces longs couloirs aux lumières crues et à l'humidité froide. L'atmosphère était au recueillement et au silence.

Nous avons ensuite repris la route en direction de Malines, où nous avons déjeuné à la cafétéria du tout nouveau musée Kazerne Dossin. Ensuite, nous avons visionné le film de présentation des thématiques du musée expliquant comment la spirale d'une violence de masse débouche sur un génocide. Si la Shoah et les génocides du XXe siècle sont soulignés, le musée travaille aussi à la conscience collective pour que personne n'ait à revivre l'Horreur.

A travers les salles à l'architecture très épurée, le guide nous raconte le contexte des années 30 et l'histoire des 25 484 Juifs et 352 Tsiganes partis de Malines vers les camps de la mort.



les nazis ont voulu leur anéantissement, le projet « **Donnez-leur un visage** » les sort de l'oubli : les visages des déportés sont là, imprimés sur un immense mur de 5 étages.

Nous aurions aimé lire et écouter encore les témoignages, regarder ces hommes, ces femmes et ces enfants, mais il était déjà l'heure de reprendre la route.

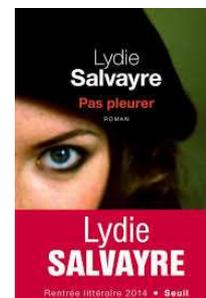
Nous reviendrons.

✍ M. Verri

ON A LU, VU & SÉLECTIONNÉ POUR VOUS

Livre

Pas pleurer de Lydie SALVAYRE, Ed. SEUIL - Prix GONCOURT 2014



Deux voix croisées pour évoquer la guerre civile en Espagne.

Celle de Montse, la mère de l'auteure, dont la mémoire effilochée garde de 1936 - année de l'insurrection libertaire faisant naître l'immense espoir d'un monde de liberté, de partage et de fraternité- le plus beau souvenir de sa vie.

Et celle, désespérée, de Bernanos, profondément catholique, militant de l'Action Française, qui ne peut plus se taire devant les atrocités commises par les nationaux avec la bénédiction de l'Eglise.

Son cri de révolte se concrétisera dans un ouvrage pamphlétaire sans concession et prémoniteur: «Les Grands Cimetières sous la Lune».

Dans ce contexte grave et cruel, s'élève la voix jeune et légère de Montse.

Cette émigrée, qui a dû appréhender le français comme elle a pu, s'est inventé un langage, mélange de français et de catalan, truculent, vivant, spontané qui souvent mène à l'éclat de rire.

Bien sûr, son histoire est hyper romanesque: tous les ingrédients y sont: la perte du grand amour, les jalousies, la lutte fratricide entre deux jeunes gens.

Mais on entend aussi la voix d'un village reculé de Catalogne avec sa méfiance, ses peurs, ses rancœurs, ses tensions maquillées d'arguments politiques qui, crescendo, aboutissent à une violence aveugle. Cette violence, dépassant ce microcosme, enflammera le monde quelques années plus tard.

Une histoire qui a une étrange résonance avec notre actualité.

L'auteure nous offre un récit alternant le grave et le léger, dans une prose impeccable et agréable.

Elle y bouscule parfois allégrement les codes de l'écriture. Elle va même inclure dans son texte des phrases entières en catalan, sans oublier les savoureuses expressions de sa mère. Cette liberté rend le texte vivant, dynamique, proche du récit oral, proche de la simplicité de Montse.

Lydie Salvayre a écrit de nombreux romans et obtenu plusieurs prix littéraires. Ses livres sont traduits dans une vingtaine de langues. Certains font l'objet d'adaptations théâtrales.

✍ M-CI. Sour

Exposition

Dans la droite ligne de notre interview (p. 11) qui amenait à s'interroger sur la place des femmes et leurs droits en 2015, voici une exposition axée sur le genre dont le cadre est celui de la Grande Guerre.

En effet, si on a abondamment parlé des soldats, des pères et des fils, des vainqueurs et des disparus, autrement dits les millions d'anonymes mâles dont le destin se joua en 14-18, seules les héroïnes dûment patentées ont eu les honneurs des commémorations et des articles.



Cette lacune est comblée par le musée BELvue qui, jusqu'au 3 janvier 2016, offre à notre réflexion un très beau thème: *Gender@war 1914-1918, Femmes et hommes en guerre.*

Organisée par le centre d'archives et de recherches pour l'histoire des femmes, l'exposition, fort interpellante, se

centre sur ces questions essentielles "qu'est-ce que les hommes et les femmes, en tant qu'hommes et femmes, attendaient et exigeaient d'eux-mêmes - et inversement, qu'est-ce qui était attendu, exigé, espéré d'eux ?"

Si, bien sûr, la société belge est au cœur du propos (très utilement) pédagogique, les autres grands protagonistes de la guerre comme l'Allemagne, la France et la Grande-Bretagne sont aussi analysés et les rôles remis en questions.

A découvrir, à retenir, à réfléchir donc, en famille comme en classe ...

✍ Th.Jamin